

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces de la province ecclésiastique de Montréal. — II Les âmes du Purgatoire peuvent-elles apparaître aux vivants. — III Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacré-Cœur. — IV Discours de M. Kleczkowski, consul général de France, prononcé à l'inauguration du monument Champlain à Québec. — V Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie. Mission, paroisse. — VI Courtes prières et oraisons jaculatoires enrichies d'indulgences. — VII Paroisse de Lachine. — VIII Ordinations. — IX Aux prières. — X Ordo des fidèles.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 13, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, on annonce l'anniversaire de l'élection de l'évêque.
J. S.

LES AMES DU PURGATOIRE

Peuvent-elles apparaître aux vivants

LES pieux fidèles se posent quelquefois cette question, et sollicitent des personnes éclairées, particulièrement des prêtres, une réponse qui donne satisfaction à leur légitime curiosité.

Il n'est rien qui répugne à la bonté de Dieu et à l'économie de sa divine Providence, qu'il permette aux âmes qui achèvent l'expiation de leurs péchés de se manifester à ceux qu'elles ont connus ou aimés sur la terre. Les âmes du Purgatoire sont en communion avec les saints du Paradis et les fidèles vivants, et nous savons, qu'impuissantes à abrégier leurs peines par elles-mêmes, elles trouvent dans nos prières, et particulièrement dans le sacrifice de la messe, un adoucissement à leurs épreuves et aussi la délivrance définitive. De leur côté, les saintes âmes gardent intactes, au fond de leur cœur, les légitimes affections qu'elles ont contractées dans la vie ; elles nous

aiment, elles nous sont reconnaissantes, qu'y a-t-il de contraire à notre sainte foi, qu'elles nous puissent prendre, avec la permission de Dieu, pour confidents de leurs peines et de leurs ardents désirs d'être délivrées de leurs supplices.

Dans cette matière, il y a surtout à craindre l'exagération ; les imaginations ardentes et mal réglées sont exposées à se méprendre sur la réalité des apparitions, mais il ne faut pas que l'éloignement d'un mal nous entraîne dans un pire.

Dieu permet réellement pour notre édification, que les âmes du Purgatoire se manifestent aux vivants. *Le Petit Messager du Cœur de Marie* rapporte une apparition dont il emprunte le récit à la *Semaine religieuse* de Carcassonne qui le déclare authentique :

Un riche châtelain de Fanjruj, vivait dans une indifférence religieuse coupable ; et quoique élevé chrétiennement, au contact du monde et de ses plaisirs, il s'était insensiblement dépouillé de toutes ses croyances religieuses.

Pourtant il y avait encore en lui quelque chose de vivant une réclamation intérieure de sa conscience qui ne le laissait pas dans une entière sécurité et lui arracha un jour cette prière : Mon Dieu, si vous existez, faites-le moi connaître, et je suis disposé à embrasser la vérité si elle se montre à moi clairement.

A cette époque, une de ses fermières était morte depuis quelques jours à peine, et la bonté de Dieu profita de cette occasion pour faire luire la vérité aux yeux de cette âme en détresse

L'incrédule est frappé d'une vision étrange, sa fermière est devant lui, revêtue de ses habits de dimanche, portant sur son visage les marques d'une indicible souffrance ; elle regarde son ancien maître d'un air suppliant ; puis sans proférer une parole, disparaît de sa vue.

Le châtelain interroge son fermier :

— Avez-vous fait, lui dit-il, pour votre femme, tout ce qu'on a coutume de faire pour les morts ?

— Non, répond le fermier, à cause de notre pauvreté nous n'avons pu faire dire la *neuvaine de messes* qu'on célèbre ordinairement pour les morts ?

— Le châtelain donne de suite l'ordre qu'on prie M. le Curé de célébrer les messes d'usage.

Neuf jours après, au même point où elle était apparue, la fermière se montra de nouveau à son ancien maître. Elle était rayonnante de

joie
elle
le c
L
dan
croy
tion
time
en c
la m
lign
nous
vous
antéc
j'ai t
Il

li

D
cette
inten
sur l'
Je
empl
Rés
de Jé

joie ; un bonheur surhumain se peignait sur toute sa physionomie ; elle ne parla pas, mais d'un geste d'une gravité souveraine, remercia le châtelain et disparut.

L'incrédule était converti. Le miracle qu'il avait demandé à Dieu, dans la droiture de son cœur, s'était réalisé. Désormais il était croyant, et la dernière partie de sa vie fut par lui consacrée à l'expiation des égarements de la première, il s'imposa l'obligation de l'abstinence jusqu'à son dernier jour et il tint parole. Un jour, à table, en compagnie de Mgr de Bonnechose, alors évêque de Carcassonne, la maîtresse de la maison le pria de se départir pour une fois d'une ligne de conduite si rigoureuse. — Monseigneur qui sait mieux que nous la loi de Dieu, n'hésite pas à manger de ces mets. Pourquoi êtes-vous plus rigoriste que lui ? — Ah ! Madame, dit le pénitent, les antécédents de Monseigneur sont bien autres que les miens ; moi, j'ai tant à réparer.

Il mourut comme un saint après une vie des plus exemplaires.

Apostolat de la Prière

OU

LIGUE DU SACRE-CŒUR

*Intention générale du mois de novembre 1898, approuvée et
bénie par Notre Saint-Père le Pape :*

La charité envers les pauvres

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que nos cœurs, à l'exemple du vôtre, deviennent compatissants envers les pauvres.

Résolution apostolique : Respecter, aimer et servir les pauvres de JÉSUS CHRIST.

DISCOURS DE M. KLECZKOWSKI

CONSUL GENERAL DE FRANCE

Prononcé à l'inauguration du monument Champlain
à Québec (1)

Messieurs,



cette cérémonie imposante, j'ai l'honneur de représenter le président de la République française. Vous avez désiré qu'il fût associé à l'inauguration du monument élevé par la piété généreuse des Canadiens à Samuel Champlain, fondateur de Québec. M. le président de la République a été touché d'une telle pensée : il en a saisi toute la délicatesse, et il a tenu à y correspondre. En son nom, et par son ordre, je vous remercie !

Peut-être conviendrait-il d'en rester là, et de ne pas troubler par des paroles l'autorité d'un fait, auquel suffit sa propre éloquence. Mais mon cœur ne serait pas satisfait, si, dans un jour comme celui-ci, alors que tant de chers souvenirs s'illuminent d'une clarté nouvelle, je n'essayais de donner une expression aux sentiments qui agitent nos âmes, et dont il semble que l'âme même de la France nous renvoie le doux et lointain écho.

N'est-ce pas elle qui est là, transparente, dans ce bronze et dans ce granit, la France qui a protégé votre berceau et guidé les premiers pas de votre jeune nationalité ? N'est-ce pas elle qui revit dans la fidélité de vos cœurs et qui se réjouit de reconnaître en vous des enfants de sa race et les héritiers, pour une part, de son glorieux passé ?

Le passé de la France, comme vous l'aimez et comme nous l'aimons ! Dans un livre publié récemment, un de nos historiens, membre de l'Académie française, recommande aux jeunes gens « de rechercher dans les mémoires et les documents anciens, les traits réels de notre douce France comme on recherche sur un pastel fané, la physionomie d'une aïeule toujours belle et toujours jeune. »

(1) On remarquera qu'une partie de ce discours a déjà paru dans notre journal ; nous le donnons aujourd'hui *in extenso*, afin de ne pas priver nos abonnés du plaisir qu'ils éprouveront à lire en entier un si parfait et délicat morceau d'éloquence. N. D. L. R.

Cel
d'être
annal
entou
noble
la rep
Franc
Da
quand
la Fr
le mo
lection
ils on
proph
le roc
Antill
comm
vre d'
bords
« T
camps
qui a t
pour l
intrépi
Les au
saints.
arriva
est res
apport
se retir
lisme,
Can
temps
Au
recueil
de la I
vigilan
mains,
s'ingér

Cette physionomie d'aïeule, si bien décrite dans le texte qui vient d'être cité, n'est-il pas vrai qu'elle se rencontre à chaque page de vos annales ? Elle s'y fait voir dans une si vive lumière, elle y est si bien entourée de tous les attributs qui déterminent son caractère et sa noblesse, que votre histoire, à ses origines, c'est, à proprement parler, la reproduction en miniature, de ce qu'a été l'action extérieure de la France, à tous les âges et sur tous les continents.

Dans la vaste Amérique, comme sur bien d'autres points du monde, quand vint l'heure d'ouvrir à la civilisation des horizons nouveaux, la France n'a pas failli à sa mission d'être une force initiatrice, dans le mouvement général de l'humanité. Toujours, les fils de sa prédilection, qu'elle déléguaux aux régions inexplorées, ont vu grand, et ils ont vu loin. Ils ont préparé, ils ont deviné, par une sorte d'instinct prophétique, les larges voies de l'avenir. Tandis qu'il s'établissait sur le rocher de Québec, Champlain songeait à la Floride, à la mer des Antilles, à l'isthme qu'il voulait voir percer entre les deux Océans, comme plus tard Lasalle pensera au Mississipi, pour compléter l'œuvre d'expansion militaire et de ferveur religieuse commencée sur les bords du Saint-Laurent.

« Tout le génie de la France est dans la double milice de nos camps et de nos autels, » a dit Chateaubriand. Parole remarquable, et qui a trouvé, dans votre patrie, une application littérale ! Des camps, pour le service du Canada dans son adolescence, sont sortis des soldats intrépides, dont les noms sont encore à présent sur toutes les lèvres. Les autels ont donné, sans compter, des apôtres, des martyrs et des saints. Par un enchaînement admirable des choses, quand un jour il arriva que la milice des camps dut disparaître, la milice des autels est restée debout. Comme si la destinée avait voulu montrer qu'ayant apporté à la terre canadienne le culte du Christ Jésus, la France, en se retirant, y laissait, pour marquer son passage, un parfum d'idéalisme, dans une promesse d'éternité !

Canadiens, vous êtes les témoins vivants et irrécusables de ces temps mémorables, de ces temps évanouis !

Au jour de la séparation, vos pères, dans leurs bras épuisés, avaient recueilli, comme un dépôt sacré, un chapitre émouvant de l'histoire de la France. Ils ont été, et vous êtes, à leur exemple, des dépositaires vigilants et incorruptibles. Sous leur garde, non plus que dans vos mains, le dépôt reçu n'a point périçilité, et la vivacité de vos souvenirs s'ingénie pour ajouter, d'années en années, quelque chose à son prix.

Dans cette vieille cité de Québec, notamment, dans cette ville d'une originalité exquise, autour de laquelle flotte un charme héroïque d'épopée et de rêve, chaque pierre raconte au voyageur qui passe, les grandes choses d'autrefois. Ceux qui en ignorent le détail n'échappent pas à l'obligation d'apprendre à le connaître, dès qu'ils entrent en contact avec les plus instruits d'entre vous. Ainsi, tout un passé, qui ne fut pas sans beauté et que nous vénérons, ne peut plus être et ne sera jamais oublié.

C'est un service inappréciable, et pour lequel la France ne vous remerciera jamais assez. Jamais elle ne dira trop haut sa reconnaissance pour le soin ja'oux avec lequel vous avez su défendre d'abord, conserver ensuite, en même temps que des traditions toujours chères à son cœur, la langue qui, depuis des siècles, est celle de tous ses enfants. Aimez-la, parlez-la toujours, cette bonne langue française. Faites en sorte de vous en approprier, de plus en plus, toute la savoureuse substance. Elle est harmonieuse et forte, elle est claire, elle est tendre. Elle est par essence un instrument incomparable pour exprimer avec mesure, avec précision, avec élégance, toutes les formes et jusqu'aux moindres nuances de la pensée.

Rappelez-vous aussi qu'en des temps moins heureux elle a été, la bonne langue française, un des remparts les plus sûrs de votre individualité nationale. Qu'elle reste, aux jours bénis de la réconciliation dans la liberté, la joie de vos foyers domestiques, la parure et la grâce de votre vie sociale ! Que le Saint-Laurent majestueux, en poursuivant sa course indifférente, ne se lasse pas de laisser glisser sur ses eaux, comme autant de messagers de l'ancienne patrie, des mots de sonorité française ! Que de même, la statue d'airain où se fixe, pour la postérité, la figure austère de Champlain, ne cesse pas d'entendre chanter autour de son piédestal, la cadence du « doux parler de France, » et qu'ainsi soient attestées, de génération en génération, la noble durée de son œuvre et l'immortalité de son nom !.....

Tout à l'heure, quand, libre de ses liens, le voile qui masquait le groupe monumental s'est comme dissipé dans l'espace, mon regard est allé tout droit au Génie ailé qui embouche la trompette de gloire. Dans un éclair d'imagination, ma pensée s'est envolée vers la France ! Je me suis revu au centre d'un de nos régiments. La note allègre et fière des clairons de cuivre sonnait « Au drapeau » a frappé mon oreille. Au souffle ardent de leurs vibrations éclatantes, le long des

plis
veau
Q
j'ach
l'éne
au n
mini
recoi
fille

Se



Pa
Beau
moir
le ca
De
prêtr
rena
deste
les o
être
pous
flatte
Co
Saul
So
au pi
mém
d'hor
popu

plis de l'étendard bien-aimé, j'ai senti courir comme un frisson nouveau !

Quelque chose de ce frisson secoue mon être, au moment que j'achève ce discours. Avec une voix moins retentissante, mais avec toute l'énergie d'un sentiment sincère et profond, au nom du gouvernement, au nom du président de la République, dont les pensées, à cette minute, sont si proches des nôtres, j'adresse, dans un élan de foi, de reconnaissance et d'amour, un salut cordial à la nation canadienne, fille de la France, et à son avenir !

LE SAULT-AU-RECOLLET

Ses rapports avec les premiers temps de la colonie

MISSION—PAROISSE

Beau volume, écrit par M. l'abbé Charles-P. Beaubien, curé du Sault-au-Récollet, illustré par M. Lagacé, et publié par MM. Beauchemin & fils.—Montréal.

Parmi les suffrages exprimés en faveur du livre de M. l'abbé Beaubien, nous en avons recueilli un bon nombre qui sont non moins fortement motivés que recommandés par la position et le caractère de leurs auteurs.

Des journalistes, des hommes de lettres, des professeurs, des prêtres et des évêques ont, en effet, souligné à l'envi le prix des renseignements qui remplissent l'ouvrage et les mérites du modeste historien. Nous ne citerons rien de ces approbations orales ou écrites ni de ces lettres de félicitations. Afin de ne pas être trop long, nous n'osons même, malgré tout ce qui nous y pousse, faire aucun emprunt à la lettre vraiment paternelle et flatteuse adressée à l'auteur par son archevêque, Mgr Bruchési.

Contentons-nous de dire que tous ces éloges M. le curé du Sault les a bien mérités.

Son livre est de ceux que peuvent puissamment contribuer au progrès des études historiques dans notre pays. Et par là même, il attachera le peuple canadien aux traditions de foi et d'honneur des ancêtres, il cimentera l'union profonde entre les populations et leurs pasteurs, union qui a été dans le passé et

qui sera dans l'avenir la sauve-garde principale de notre vitalité propre, nationale et religieuse.

C'est donc bien aux prêtres qu'il appartient d'écrire ces monographies paroissiales. Il n'est peut-être pas moyen plus efficace d'éclairer l'amour du clocher, si favorable aux bonnes mœurs et contre lequel commencent aujourd'hui à lutter tant d'influences. Et puis, la formation intellectuelle des ecclésiastiques, autant que leurs occupations journalières, les prépare mieux que tous les autres à ce genre de travail.

L'œuvre d'ailleurs vaut amplement toute la peine et tout le travail qu'on s'imposera. L'histoire de nos paroisses, n'est-ce pas l'histoire de la région à laquelle elles appartiennent ? C'est même, au pied de la lettre, l'histoire du Canada tout entier ; c'est le vivant exposé de la vie sociale de nos pères, de l'admirable apostolat de nos missionnaires, du sublime dévouement de nos prêtres, de nos religieux et de nos religieuses ; c'est la constatation indiscutable, puisqu'elle s'appuie sur des pièces officielles dressées à l'occasion des événements publics ou des faits de la vie privée, la constatation de la part prépondérante et désintéressée prise par le clergé à tous les actes marquants de notre existence, autant sous le régime anglais que sous le régime français.

Cela étant, tirons de ces simples considérations la conclusion pratique et l'encouragement qui en découlent naturellement.

A la condition d'imiter l'exemple donné par M. le curé du Sault-au-Récollet, d'écrire, comme lui, dans un style clair, net, facile, réchauffé parfois par une émotion communicative, de donner à propos, comme il le fait souvent, la parole aux vieux chroniqueurs ou aux témoins des faits racontés, d'apporter surtout un soin minutieux dans la recherche et le discernement des documents, une scrupuleuse exactitude dans les récits, les descriptions et la biographie des personnages mis en scène, à toutes ces conditions les prêtres qui voudront consacrer leurs loisirs à de patientes études historiques sur les paroisses canadiennes, peuvent se flatter d'avance de faire œuvre intéressante et bonne, et par-dessus tout très utile à l'honneur du clergé et de l'Eglise.

Cela M. Beaubien l'a fait excellemment. Il ne nous appartient pas de lui décerner des éloges ; mais nous regardons comme un devoir de l'en remercier ici cordialement, et de recommander son livre à nos lecteurs.

pa
ces
pri
no
chi
l
am
plu
dor

Pèr
10

5
50

3
74

4
des

100
5

50
6

acco
100

(1)
suelle

(2)
réal et
genoux

COURTES PRIÈRES
ET
ORAISONS JACULATOIRES
ENRICHIES D'INDULGENCES

Les oraisons jaculatoires étaient presque continuellement sur les lèvres des saints. Il n'est pas de moyen plus facile ni meilleur d'apprendre à prier sans peine, avec dévotion et sans cesse. Il est donc très avantageux de se rendre facile et fréquent l'usage de ces petites prières. Ces élancements du cœur procèdent du Saint-Esprit et sont éminemment propres à nous obtenir lumière, force et consolation. En choisissant de préférence celles qui sont enrichies d'indulgences, nous pouvons, tout en nous sanctifiant, soulager les âmes du purgatoire.

Toutes les indulgences qui suivent peuvent être gagnées à volonté ou pour soi ou pour les âmes du purgatoire. Elles sont reproduites du recueil officiel (*Raccolla*) de 1886; ou pour les plus récentes, des ouvrages du P. Beringer et du P. Hilgers, S. J. L'indulgence plénière dont jouissent quelques-unes de ces prières est indiquée en note.

I. — Dieu

1 Signe de la croix avec de l'eau bénite, en disant : " Au nom du Père,..."

100 jours chaque fois (*Raccolla*, section I, No 8).

2 Signe de la croix (sans eau bénite) en disant : " Au nom du Père,..."

50 jours chaque fois (*Racc.*, I, 6).

3 Actes de foi, d'espérance et de charité.

7 ans et 7 quarantaines chaque fois (*Racc.*, II, 1).

4 (1) Trois *Gloria Patri* (2), matin, midi et soir pour remercier Dieu des dons et privilèges qu'il a accordés à Marie, surtout de son assumption.

100 jours pour chaque récitation dans ces trois moments distincts du jour (*Racc.*, I, 4).

5 " Mon Dieu et mon tout ! "

50 jours chaque fois (Beringer, II, p. 118).

6 " Que la très juste, très haute et très aimable volonté de Dieu soit accomplie, louée et éternellement exaltée en toutes choses."

100 jours une fois par jour (*Racc.*, II, 2).

(1) Pour la récitation quotidienne (30 jours de suite) il y a une indulgence plénière (mensuelle) moyennant confession, communion et prière aux intentions du souverain Pontife.

(2) Un pieux usage introduit par Mgr Bourget les fait réciter, dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, à la suite de l'*Angelus*, ou du *Regina*. On n'est pas obligé de les dire à genoux.

7 " O mon Dieu, faites que je vous aime et que la seule récompense de mon amour soit de vous aimer toujours davantage."

100 jours une fois par jour (Beringer, *App.* II, p. 3).

8 " Daignez, Seigneur, récompenser tous ceux qui nous font du bien pour l'amour de vous en leur donnant la vie éternelle. Ainsi soit-il."

50 jours deux fois par jour (Hilgers, p. 176).

9 " Père éternel, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise."

100 jours chaque fois (*Racc.*, VIII, 4).

II. — Jésus

10 " Jésus, fils de David, ayez pitié de moi."

100 jours une fois par jour (*Racc.*, IV, 17).

11 (3) Toute invocation du saint nom de Jésus.

25 jours chaque fois (*Racc.*, IV, 2).

12 (4) " O très doux Jésus, ne soyez pas mon juge, mais mon Sauveur."

50 jours chaque fois (*Racc.*, IV, 5).

13 " Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses."

50 jours chaque fois (*Racc.*, IV, 6).

14 " Mon Jésus, miséricorde ! "

100 jours chaque fois (*Racc.*, IV, 4).

III. — Très sainte Famille

15 " Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie."

" Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie."

" Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre sainte compagnie."

100 jours chaque fois pour chaque invocation (*Racc.*, XLV, 9).

16 " Faites, Seigneur Jésus, que nous imitions toujours les exemples de votre sainte Famille, afin qu'à l'heure de notre mort la glorieuse vierge, votre mère et saint Joseph, venant à notre rencontre, nous méritions d'être reçus par vous dans les tabernacles éternels."

100 jours une fois par jour (Hilgers, 670).

(3) Les fidèles qui portent le scapulaire de l'Immaculée-Conception, gagnent 50 jours (au lieu de 25) par cette invocation. (Beringer, I, p. 414).—L'invocation fréquente du nom de Jésus pendant la vie, donne droit à l'heure de la mort, à une indulgence plénière que l'on gagne en prononçant ce nom au moins de cœur, si on ne le peut de bouche.

(4) Pour récitation quotidienne, indulgence plénière en la fête de saint Jérôme Emilien (20 juillet) ou l'un des 7 jours suivants, moyennant confession, communion et visite d'une église ou chapelle (ayant entrée sur la voie publique), où l'on prie aux intentions du pape.

IV. — Très saint Sacrement

17 Prière récitée à genoux (en tout lieu) au signal de l'élévation de la messe (conventuelle ou) paroissiale.

1 an chaque fois (*Racc.*, VI, 2).

18 Visite à l'église dans le but d'y adorer le saint Sacrement au moment de l'élévation.

2 ans chaque fois (*Racc.*, VI, 2).

19 " Loué et remercié soit à tout moment le très saint et très divin sacrement."

100 jours a) une fois par jour, b) une fois à chaque messe pendant l'élévation, c) chaque fois que la cloche annonce la bénédiction du saint Sacrement ou les heures dans une église où il est exposé soit pour les 40 heures soit pour quelque autre motif ; de plus trois fois par jour a) chaque jeudi et b) chacun des jours de l'octave de la Fête-Dieu. (*Racc.*, VI, 7).

20 Visite au saint Sacrement (dans le tabernacle) et récitation de 5 *Pater, Ave* et *Gloria* — puis 1 *Pater, Ave* et *Gloria* à l'intention du pape.

300 jours chaque fois (*Racc.*, VI, 18).

V. — Passion de Jésus-Christ

21 " Nous vous adorons, ô Jésus-Christ, Seigneur très saint, nous vous bénissons parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix."

100 jours une fois par jour (*Racc.*, VII, 13).

22 " Voici la croix du Seigneur ! fuyez, puissances ennemies ; le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David a triomphé, Alleluia ! "

100 jours une fois par jour (Hilgers, 290).

23 " La croix est mon salut assuré,
La croix, je l'adorerai toujours
La croix du Seigneur est avec moi !
La croix est mon refuge."

300 jours une fois le jour (*Racc.*, VII, 12).

24 " Sauveur du monde, ayez pitié de nous."

50 jours une fois par jour (Berlinger, II, 4).

VI. — Sacré cœur de Jésus

25 (5) " Doux cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus."

300 jours chaque fois (*Racc.*, IX, 13).

26 (6) " Doux cœur de Jésus, soyez mon amour."

300 jours une fois par jour (Berlinger, *App.* II, p. 5).

(5) Pour la récitation quotidienne (30 jours de suite), indulgence plénière (*mensuelle*) moyennant confession, communion ou visite d'une église ou chapelle (ayant entrée sur la voie publique), où l'on prie aux intentions du souverain Pontife.

(6) L'invocation " Doux cœur de Jésus, soyez mon amour " ne donne droit à une indulgence de 300 jours qu'une fois par jour.—Seuls les membres de la Milice du Pape (établie dans quelques collèges) peuvent la gagner chaque fois (Berlinger, II, 157).—Il n'y a aucune indulgence plénière.

27 "Cœur de Jésus, brûlant d'amour pour nous, embrasez notre cœur d'amour pour vous."

100 jours une fois par jour (Hilgers, 258).

28 "Aimé soit partout le sacré cœur de Jésus."

100 jours une fois par jour (*Racc.*, IX, 9).

29 "Jésus doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre."

300 jours une fois le jour (*Racc.*, IX, 10).

30 "Loué, adoré, aimé et remercié soit à tous les moments le cœur eucharistique de Jésus, dans tous les tabernacles du monde, jusqu'à la consommation des siècles."

100 jours une fois le jour (*Racc.* IX, 11).

31 "Très doux Jésus, augmentez en moi la foi, l'espérance et la charité, donnez-moi un cœur confrit et humilié."

100 jours une fois le jour (Hilgers, 263).

32 Visite d'une image (ou statue) du sacré cœur de Jésus exposée à la vénération publique dans toute église ou oratoire, et prières aux intentions du pape.

7 ans et 7 quarantaines chaque fois (*Racc.* IX, 1).

VII. — Très sainte Vierge

33 (7) Toute invocation du saint nom de Marie.

25 jours chaque fois (*Racc.*, X, 8).

34 "O ma souveraine ! ô ma mère ! souvenez-vous que je vous appartiens. Gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété."

40 jours chaque fois au moment d'une tentation (*Racc.*, X, 33).

35 "Vierge Marie, mère de Dieu, intercédez pour nous auprès de Jésus."

50 jours une fois par jour (Hilgers, 334).

36 "Vierge avant l'enfantement, priez pour nous ! Je vous salue, Marie, etc.

"Vierge dans l'enfantement, priez pour nous ! Je vous salue, Marie...

"Vierge après l'enfantement, priez pour nous ! Je vous salue, Marie...

100 jours une fois par jour (Hilgers, 334).

37 (8) "Béni soit la sainte et immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu."

300 jours chaque fois (*Racc.*, X, 53).

38 "O Vierge Marie, qui avez été immaculée dans votre conception, priez pour nous le Père dont vous avez enfanté le Fils Jésus, que vous aviez conçu du Saint-Esprit."

100 jours chaque fois (*Racc.*, X, 10).

(7) Les fidèles qui portent le scapulaire de l'Immaculée-Conception, gagnent 50 jours (au lieu de 25) par cette invocation (Beringer, I, 414).

(8) En 1578, Léon XIII a ajouté à cette prière les mots "mère de Dieu" et a élevé l'indulgence à 300 jours. Ceux qui les omettent ne gagnent point cette indulgence.

39 " O vierge mère, qui n'avez jamais été souillée de la tache du péché originel, ni d'aucun péché actuel, je vous recommande et vous confie la pureté de mon cœur."

100 jours une fois le jour (*Racc.*, X, 37).

40 " O Marie, qui êtes entrée dans le monde sans tache, de grâce, obtenez-moi de Dieu que je puisse en sortir sans péché."

100 jours une fois le jour (*Racc.*, X, 45).

41 " O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous."

100 jours une fois le jour (*Racc.*, X, 56).

42 " Sainte vierge, Marie immaculée, mère de Dieu et notre mère, parlez pour nous au cœur de Jésus qui est votre fils et notre frère."

100 jours une fois par jour (*Beringer, App.* II, p. 5).

43 " Doux cœur de Marie, soyez mon salut."

300 jours chaque fois (*Racc.*, X, 34).

44 " Notre-Dame du Cénacle, priez pour nous."

50 jours une fois le jour (*Beringer, II*, 437).

VIII. — Saints anges

45 " Ange de Dieu, qui êtes mon gardien, puisque la divine bonté m'a confié à vous, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il."

100 jours chaque fois (*Racc.*, XIV, 1).

46 " Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour du jugement redoutable."

100 jours une fois par jour (*Hilgers*, 470).

IX. — Saint Joseph

47 " O saint Joseph, modèle et patron des amis du sacré cœur de Jésus, priez pour nous."

100 jours une fois le jour (*Beringer, App.* II, p. 4).

48 " Faites-nous, ô Joseph, couler une vie pure ; qu'elle soit toujours en sûreté sous votre patronage."

300 jours une fois le jour (*Racc.*, XV, 10).

X. — Fidèles défunts

49 Une prière quelconque pour les agonisants—et 3 *Pater* et *Ave* récités à genoux (à moins d'indisposition physique), en mémoire de la passion et de l'agonie de Notre-Seigneur et des douleurs de Marie à cette occasion.

300 jours chaque fois (*Racc.*, XLV, 10).

50 (9) " Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière perpétuelle luise sur eux. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il."

200 jours une fois par jour en récitant cette prière trois fois le jour (*Racc.*, XLIV, 8).

51 " O Marie, mère de Dieu et mère de la miséricorde, priez pour nous et pour les défunts."

100 jours une fois le jour (*Racc.*, X, 55).

J. S.

(9) Il est faux que la prière " Miséricordieux Jésus, donnez lui le repos éternel " soit enrichie de 7 ans et de 7 quarantaines d'indulgences, comme l'affirment certains souvenirs mortuaires. On peut gagner tout au plus en récitant cette prière l'indulgence (de 25 en de 50 jours—voir le No 11 et la note) accordée à l'invocation du saint nom de Jésus.

PAROISSE DE LACHINE

Recensement préparé par M. le chan. Piché, curé

Octobre 1898

FAMILLES CATHOLIQUES

Dans la ville.....	707
Dans la campagne.....	60
	767
Total (1898).....	767
Total (1897).....	734
	33
Augmentation.....	33

Sur ces 767 familles catholiques, 682 sont canadiennes-françaises, 70 irlandaises, et 15 italiennes.

POPULATION CATHOLIQUE

Dans la ville.....	3411
Dans la campagne.....	332
	3743
Total (1898).....	3743
Total (1897).....	3600
	143
Augmentation.....	143

COMMUNIANTS

Dans la ville.....	2330
Dans la campagne.....	228
	2558
Total (1898).....	2558
Total (1897).....	2456
	102
Augmentation	102

N. B.—En ajoutant à ce nombre d'habitants et de communiantes celui que fournissent les deux communautés religieuses des oblats et des sœurs de Sainte-Anne, à savoir : 460 âmes et 430 communiantes, on aurait pour

Grand total de la population.....	3743
	460
	4203
Grand total de communiantes.....	2558
	430
	2988

(28 octobre 1898.)

ORDINATIONS

LE 28 octobre, dans l'église-cathédrale, par sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Minoré

Pour le diocèse de Hartford : M. M.-P. Hart.

Sous-diacres

Pour le diocèse de Montréal : M. C. Racine.

Pour le diocèse de Burlington : M. I.-F. Brown.

Pour le diocèse de Springfield : M. P. Roy.

Le 30 octobre, dans l'église-cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : MM. A. Papineau, N. Fauteux, C. Lacasse, A. Gratton.

Sous-diacres

Pour le diocèse de Hartford : M. M.-Hart.

Pour le diocèse de Syracuse : M. T.-S. Flynn.

Diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. J.-F.-X. Lafrance, P. McDonald, C. Racine.

Pour le diocèse de Burlington : M. T.-F. Brown.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. T. Couly, G.-J. Ehl, F.-X.-F. Roseler

Pour le diocèse de Hamilton : M. I.-P. Cummings.

Pour le diocèse de Hartford : M. J. Dolan.

Pour le diocèse de Manchester : M. A.-A. Sylvestre.

Pour le diocèse de Springfield : M. P. Roy.

Le 6 novembre, dans la chapelle intérieure de l'archevêché, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a été ordonné :

Tonsuré

Pour le diocèse d'Antigonish : M. A. McPherson.

Minoré

Pour le diocèse d'Antigonish : M. A. McPherson.

UN LIVRE SUSPECT

Naguère encore le dictionnaire de Bouillet était classique chez les étudiants catholiques. Il a été entièrement refondu, en 1893, sous la direction de L. G. Gouraigne.

Cette nouvelle édition, d'où l'on a eu soin d'ôlager l'ancien *imprimatur* de l'archevêque de Paris, ne saurait plus être recommandée. Elle fourmille de jugements étranges, au dire du P. Delaporte, qui en cite un exemple, où saint Thomas Becket est traité de "démagogue"! Pour signaler l'esprit de cette publication, qu'il nous suffise d'indiquer l'article en l'honneur des *francs-maçons*, qui ont pour but "l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus." (p. 699).

(Cf. les *Etudes religieuses* du 20 août dernier, page 475).

AUX PRIERES

Sr Colomban, née Isabelle McWilliams, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Vancouver.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 13 novembre

1o DANS TOUTES LES ÉGLISES DU DIOCÈSE LE VALLEYFIELD, ET DANS LES SEULES EGLISES CONSACRÉES DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL Fête de l'annivers. de la Dédicace, *1e cl.*; mém. du 24e dim. après la Pent. (6e après l'Épiph.); évang. du 6e dim. à la fin. — 11es vêpres de la Dédicace; mém. de S. Josaphat (du 14) et du dim.

2o DANS LES ÉGLISES NON CONSACRÉES DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL ET DANS LES DIOCÈSES DE ST-HYACINTHE ET DE SHERBROOKE. Messe du dim. *semi-double*; introit *Dicit Dominus* du 23e dim. après la Pent. (oraison, épître et évang. du 6e dim. après l'Épiph.); mém. de S. Didace (du 13,) 3e orais. *A cunctis*. — 1^{re} vêpres de S. Josaphat *double* (du 14); mém. du dim. (6e après l'Épiph.) et de S. Didace.

J. S.